



L'ADIL informe gratuitement les propriétaires bailleurs, les propriétaires occupants, les locataires et les accédants à la propriété, sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux liés au logement : location, accession à la propriété (domaines juridiques et financiers), fiscalité immobilière, amélioration de l'habitat (subventions...), copropriété, urbanisme, etc...



BVAD accompagne à domicile, dans les gestes de la vie quotidienne ; met à disposition des professionnels pour aider à accomplir tous les gestes de la vie quotidienne: entretien de la maison, aide aux repas, déplacements, toilette, aide relationnelle et sociale.



La CAF de l'Allier verse les prestations familiales et les aides au logement aux personnes, le revenu minimum d'insertion et le revenu minimum d'activité, des aides complémentaires aux familles en situation difficile et facilite la vie des familles.



La Carsat Auvergne - service Retraite : travaille au quotidien à la préparation de la retraite et à l'amélioration de la vie à la retraite ; au conseil aux entreprises ; à l'aide aux assurés en difficulté ; à la qualité du système de soins.

Le service Social de la Carsat : aide les personnes en difficulté (santé, perte d'autonomie) : accès aux soins pour les personnes en situation précaire, prévention et traitement de la perte d'autonomie des personnes malades, handicapées ou âgées.



Le CICAS : est l'organisme de retraite complémentaire pour les privés ou auxiliaires de vie.



Le CIDFF : est un relais de l'action des pouvoirs publics en matière d'accès aux droits pour les femmes, de lutte contre les discriminations sexistes et de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. (Accès au droit, lutte contre les violences faites aux femmes, emploi, vie familiale et parentalité, santé, éducation et citoyenneté)



Le Clic Amaréris : est un Lieu de ressources destiné aux personnes de plus de 60 ans, à leurs familles ainsi qu'aux professionnels. Accompagnement gratuit et confidentiel assuré par une équipe pluridisciplinaire : informations gérontologiques, écoute, évaluation, conseil, coordination, prévention, formation.



Le conciliateur de justice : recherche une solution à l'amiable pour résoudre certains litiges civils entre des personnes (entre propriétaire et locataire, voisinage, consommation...).



La Mission Locale Espace Jeunes de Vichy : accompagne les jeunes (16-25 ans) dans toutes les étapes de leur vie professionnelle : aide à la recherche d'orientation, construction du projet professionnel, mise en relation des entreprises avec les jeunes, accompagnement social.



La MSA Allier : organisme de protection sociale des salariés et exploitants du secteur agricole en France. La MSA couvre les risques suivants : maladie-maternité, retraite, accident du travail, famille. Elle verse les prestations familiales, au même titre que la CAF, pour la population agricole.



Le PACT Allier : apporte une information gratuite et personnalisée dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat au Pays de Lapalisse, dont les objectifs sont : le traitement de l'Habitat indigne et très dégradé, la rénovation thermique des logements et l'adaptation des logements à la perte de l'autonomie. Renseigne sur les aides financières incitatives.



Le Pôle emploi de Cusset, ses missions : - inscriptions, versement des allocations, accompagnement des demandeurs d'emploi dans leurs recherches jusqu'à leur placement - prospection du marché du travail en allant au-devant des entreprises - aide aux entreprises dans leurs recrutements.

Autres partenaires :

Greta Bassin Dore Allier - Point Info Famille UDAF Moulins - FNATH - Service pénitentiaire d'insertion et de probation - CER France Allier - Tertiaire Formation Conseils - Adef - SAFER.
CPAM, CNAM, Banque de France (au Point Visio, actuellement suspendu)

Accès et coordonnées



Relais de Services Publics
"Pays de Lapalisse"
Boulevard de l'Hôtel de Ville
03120 LAPALISSE

Tél : 04 70 99 76 17

Fax : 04 70 99 33 53

Email : rsp@cc-paysdelapalisse.fr

Site : <http://www.cc-paysdelapalisse.fr>

RELAIS DE SERVICES PUBLICS

Pays de Lapalisse



Horaires d'ouverture :
mardi 8h à 12h / 13h30 à 17h30
jeudi 8h à 12h30 / 13h30 à 17h30
vendredi 8h à 12h30 / 13h30 à 16h30



Missions

Soutenu par l'Etat, la Région, le Département et la Communauté de Communes "Pays de Lapalisse" qui en assure son fonctionnement, le Relais de Services Publics (RSP) s'inscrit dans le cadre de la charte nationale de l'offre des services publics en milieu rural.

Créé en 2008, le RSP Pays de Lapalisse est situé Boulevard de l'Hôtel de Ville à Lapalisse.

Outre l'accueil polyvalent, le RSP est un véritable service intercommunal soucieux de répondre aux problématiques locales : grâce à un partenariat actif entre les institutions, **il propose une quinzaine de permanences régulières dans les secteurs de l'emploi, de la formation, des services aux personnes, et du logement.**

Moyens

Des moyens techniques favorisent l'accès à l'information :

- un poste de travail informatique est en accès libre et gratuit pour la connexion internet (sites des partenaires), ou le traitement de texte (cv),

- le point phone Pôle Emploi permet de s'inscrire comme demandeur d'emploi, d'actualiser sa situation, de demander une attestation,

- les offres d'emploi sont consultables sur internet et tableau d'affichage,

- un espace documentation est à la disposition des usagers.

Planning des permanences

Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)

. chaque jeudi de 9h à 12h - sauf le 4^{ème} jeudi (sans rendez-vous)

Bien Vivre à Domicile (BVAD)

. 2^{ème} mardi de 9h à 12h et 4^{ème} vend. de 9h à 12h (sans rendez-vous)

CAF de l'Allier

. 1 jeudi /mois de 9h à 12h (parking Aldi) et de 14h à 16h30 au relais (sans rendez-vous)

Carsat Auvergne - service Retraite

. 3^{ème} vendredi de 9h à 12h (sans rendez-vous)

Carsat Auvergne - service Social

. 3^{ème} jeudi de 9h à 12h (sur rendez-vous : 04 43 23 80 23)

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)

. 4^{ème} jeudi de 8h30 à 12h/13h30 à 16h (04 70 35 10 69)

CICAS

. 1^{er} et 3^{ème} vendredi de 9h à 12h (sur rendez-vous : 0 820 200 189)

Clic Amaréïs

. 2^{ème} vendredi de 14h à 16h30



Conciliateur de justice

. 4^{ème} mardi de 15h à 17h (sans rendez-vous)

Mission Locale Espace Jeunes de Vichy

. chaque mardi de 13h30 à 17h (sur rdv : 04 70 30 15 30)

Mutualité Sociale Agricole (MSA) Allier

. chaque jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h (sans rendez-vous)

PACT Allier

. 2^{ème} et 4^{ème} jeudi de 10h à 12h (sans rendez-vous)

Pôle emploi Cusset

. 2^{ème} et 3^{ème} vendredi de 8h à 12h (après-midi sur rendez-vous : 3949)

Des permanences complémentaires fonctionnent pour certains organismes mettant en place un accompagnement personnalisé.

Centre Médico-Psychologique enfant-ado

. chaque mercredi (sur rendez-vous : 04 70 59 98 08)

Centre Médico-Psychologique adulte

. chaque lundi (sur rendez-vous : 04 70 31 88 39)

Médecine du Travail MSA

. Un jeudi ou un vendredi (journée) par mois, sur convocation

L'accueil



Le RSP est ouvert

le mardi, jeudi et vendredi.

Les usagers sont reçus par un agent d'accueil qui les oriente dans leurs relations avec les organismes partenaires du RSP.

Tél : 04 70 99 76 17

Email : rsp@cc-paysdelapalisse.fr

Salles et locations

Le bâtiment et ses équipements peuvent également être mis à disposition des organismes non partenaires sous réserve de leur disponibilité :

- 4 bureaux de 14 à 16 m²,

- 1 salle de réunion de 60 m²,

accès téléphone, wifi, photocopieur.



**Le RSP,
un espace
mutualisé
pour vous
faciliter l'accès
aux services**